
Communiqué

LES COLLECTIVITÉS DE L'ALBERTA PROFITERONT D'INVESTISSEMENTS DE 264 MILLIONS DE DOLLARS DANS L'INFRASTRUCTURE

MEDICINE HAT (Alberta), le 19 avril 2006 – Les municipalités urbaines et rurales de l'Alberta pourront profiter d'une amélioration et d'une augmentation des infrastructures publiques grâce à un investissement de 176 millions de dollars des gouvernements du Canada et de l'Alberta.

Les gouvernements fédéral et provincial verseront chacun 88 millions de dollars au Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA) – une initiative conjointe qui aidera la population de l'Alberta en permettant aux collectivités d'améliorer les routes locales, les systèmes d'eau potable et d'autres infrastructures municipales. Avec les contributions municipales, la valeur totale du Fonds devrait atteindre 264 millions de dollars.

Quatre-vingts pour cent des investissements du FIMRCA seront consacrés à des projets qui profiteront aux municipalités comptant moins de 250 000 habitants. Le reste des investissements, soit 20 p. 100, sera consacré aux projets à Calgary et à Edmonton. Les projets admissibles aux termes du FIMRCA peuvent porter sur le traitement de l'eau et des eaux usées, la gestion des déchets solides, le transport en commun et les améliorations énergétiques des bâtiments municipaux. Le Fonds permet également de soutenir l'amélioration des routes et des ponts, les projets culturels, récréatifs et touristiques, ainsi que l'amélioration de l'accès aux services Internet à large bande. Les projets seront choisis de façon concurrentielle parmi les demandes envoyées par les collectivités de l'Alberta.

L'annonce a été faite par l'honorable Monte Solberg, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, au nom de l'honorable Lawrence Cannon, ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités, et par Rick Casson, député de Lethbridge, au nom de l'honorable Carol Skelton, ministre du Revenu national et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, conjointement avec l'honorable Ty Lund, ministre provincial de l'Infrastructure et des Transports, et l'honorable Rob Renner, ministre des Affaires municipales, en compagnie de représentants de l'Alberta Urban Municipalities Association et de l'Alberta Association of Municipal Districts and Counties.

« Cette entente est fondée sur la collaboration entre les administrations municipales, provinciale et fédérale et elle garantira que les collectivités locales pourront prendre part au processus de prise de décisions », a déclaré le ministre Solberg au nom du ministre Cannon.

« Cet investissement permettra d'améliorer les routes locales, d'améliorer la qualité de l'eau et la gestion des déchets, ainsi que d'aider les collectivités rurales et les plus petites collectivités urbaines à mieux planifier leur avenir. Ces investissements contribueront au développement de collectivités plus saines et à l'amélioration de la qualité de vie pour tous les résidents », a ajouté M. Casson au nom de la ministre Skelton.

« Toutes les collectivités de l'Alberta, qu'elles soient grandes, petites ou éloignées, pourront profiter des avantages de ce nouveau partenariat », a affirmé le ministre Lund. « Nous sommes heureux d'avoir l'occasion de collaborer une fois de plus avec nos partenaires fédéraux et municipaux – comme nous l'avons fait dans le cadre du Programme infrastructures Canada-Alberta – pour offrir une infrastructure améliorée dans la province. »

« Nous sommes heureux de participer à cette initiative unique qui soutient les municipalités rurales et urbaines de l'Alberta en répondant aux besoins de leurs résidents », a déclaré le ministre Renner. « Il s'agit d'un investissement important qui contribue à la création de collectivités durables où les gens veulent vivre et travailler, maintenant et dans l'avenir. »

« Il s'agit d'une annonce importante pour nos membres, une annonce que nous attendions depuis un certain temps », a indiqué Donald W. Johnson, président de l'Alberta Association of Municipal Districts and Counties. « Les initiatives progressives telles que le FIMRCA nous permettront de combler l'important déficit en matière d'infrastructure qui existe actuellement dans les régions rurales de l'Alberta. »

« L'Alberta Urban Municipalities Association s'est engagée à créer des collectivités durables au chapitre financier, dotées d'un sens des responsabilités environnementales, dynamiques sur le plan culturel et prônant l'inclusion sociale », a affirmé le président de l'AUMA, Bob Hawkesworth. « Ce financement aidera les municipalités de l'Alberta à continuer d'offrir une bonne qualité de vie aux générations à venir. »

Le FIMRCA s'appuie sur le financement provenant de la taxe sur l'essence, d'une valeur de 5 milliards de dollars sur 5 ans dans l'ensemble du Canada. Les autres fonds pour l'infrastructure comprennent le Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique de 4 milliards de dollars, ainsi que le Fonds sur l'infrastructure frontalière de 600 millions de dollars. Plusieurs projets d'infrastructure en Alberta ont été financés par ces fonds.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les programmes d'infrastructure du gouvernement du Canada, visitez le www.infrastructure.gc.ca. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les programmes d'infrastructure du gouvernement de l'Alberta, visitez le www.infratrans.gov.ab.ca.

Les municipalités souhaitant obtenir de plus amples renseignements devraient communiquer avec :

Le Secrétariat conjoint du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta, par téléphone (sans frais) au 1-800-396-0214, par courriel à camrif@gov.ab.ca ou sur Internet à l'adresse suivante : www.camrif.ca.

Personnes-ressources :

<p>Huguette Guilhaumon Directrice des Communications Cabinet du ministre Cannon (613) 991-0700</p> <p>Amy Ringdahl Cabinet du ministre de Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (613) 996-9331</p>	<p>Donna Kinley Gestionnaire, Communications, région de l'Alberta Diversification de l'économie de l'Ouest Canada Edmonton (Alberta) Tél. : (708) 495-6892 Sans frais 1-888-338-9378</p> <p>Infrastructure Canada Communications et Promotion (613) 948-1148</p>	<p>Bart Johnson Directeur des Communications Infrastructure et Transports Alberta (780) 415-1841</p> <p>Jay O'Neil Directeur des Communications Affaires municipales Alberta (780) 427-8862</p>
--	--	---

Document d'information

Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA)

Le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR) est une initiative nationale d'un milliard de dollars visant à favoriser la concrétisation de l'engagement du gouvernement du Canada qui consiste à veiller à ce que les collectivités canadiennes de toutes tailles soient durables et concurrentielles sur le plan économique et à ce qu'elles constituent des endroits où il fait bon vivre.

Dans le cadre du programme FIMRCA, les investissements fédéraux et provinciaux dans l'infrastructure municipale de l'Alberta pourront atteindre 176 millions de dollars. Les contributions municipales pourraient porter ce montant à 264 millions de dollars.

Les objectifs de financement du FIMRCA sont les suivants :

- cinquante-cinq pour cent des fonds seront consacrés à des projets écologiques, lesquels sont notamment liés à l'eau, aux eaux usées, aux déchets solides, au transport en commun et aux améliorations énergétiques de l'environnement;
- quatre-vingts pour cent des fonds seront consacrés à des projets réalisés dans les régions desservies par des administrations locales comptant moins de 250 000 habitants;
- vingt pour cent des fonds seront consacrés à des projets réalisés dans la ville de Calgary et la ville d'Edmonton;
- au moins vingt-six pour cent des fonds seront affectés à des projets liés à l'eau et aux eaux usées, ce qui comprend les projets régionaux et conjoints relatifs à l'eau et aux eaux usées réalisés dans les régions desservies par des administrations locales comptant moins de 250 000 habitants;
- au moins vingt-six pour cent des fonds seront affectés à des projets de transport qui soutiennent le tourisme et le commerce, particulièrement les routes locales, les ponts et le transport en commun adapté réalisés dans les régions desservies par des administrations locales comptant moins de 250 000 habitants;
- jusqu'à vingt-six pour cent des fonds seront affectés à des projets relatifs aux déchets solides, aux améliorations énergétiques de l'environnement, aux loisirs, à la culture, au tourisme et à la connectivité;
- les autres catégories de projets admissibles comprennent les infrastructures culturelles, récréatives et touristiques;
- jusqu'à un pour cent des fonds sera réservé pour aider les municipalités à améliorer et à accroître leur capacité de gérer leurs infrastructures et pour favoriser l'utilisation d'une méthode plus efficiente et plus durable à l'égard de la gestion de l'infrastructure.

Les projets financés aux termes du FIMRCA doivent être achevés avant le 31 mars 2010.

Participation et collaboration des administrations locales

Les municipalités peuvent maintenant visiter le site Web www.camrif.ca pour obtenir tous les renseignements dont elles ont besoin pour présenter une demande de financement de projet.

Le FIMRCA sera géré par un comité de gestion composé de six membres : deux membres nommés par le Canada, deux membres nommés par l'Alberta et deux représentants des associations municipales de l'Alberta — un nommé par l'Alberta Urban Municipalities Association et l'autre par l'Alberta Association of Municipal Districts and Counties. Le comité de gestion élaborera les directives du comité de gestion et surveillera le processus d'examen et de sélection des projets. Les projets seront choisis dans le cadre d'un processus concurrentiel fondé sur les demandes de financement soumises par les collectivités de l'Alberta. Il est probable que l'échéancier de soumission pour la première présentation des demandes de financement sera le 31 juillet 2006.

Évaluation environnementale

Les projets réalisés aux termes du FIMRCA doivent faire l'objet des processus d'évaluation environnementale appropriés, et le financement est conditionnel au respect de toutes les exigences fédérales et provinciales applicables.

Le programme FIMRCA est conçu pour être mis en œuvre en Alberta et complète le Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique (FCIS), qui vise à répondre à de plus grands besoins en infrastructure, principalement dans les régions urbaines. Les améliorations apportées à la route transcanadienne dans le parc national de Banff et les projets de voies de contournement à Calgary et à Edmonton sont financés aux termes du FCIS.